www.entreprises-coloniales.fr

CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO

Désiré *Henri* BOGAERT (1859-1929)

Né le 13 octobre 1859, à Noordpeene, canton de Cassel (Nord).

Fils de Louis Jacques Bogaert, 37 ans, ouvrier draineur, et de Ambroisine Catherine Cleenwerke, 30 ans, journalière.

Ép. Dlle Condette.

Une fille, Marguerite, mariée à René Monges (1897-1961), médecin à Toulon, administrateur de la Société indochinoise pour les eaux et l'électricité en Annam.

Brigadier artificier à l'École de pyrotechnie de Toulon (19 oct. 1882).

Campagne du Tonkin comme sous-chef artificier (16 juillet 1883-24 juillet 1884).

Présenté cependant comme un « officier qui avait participé à la prise de Hué en 1885 » (www.aavh.org/?page_id=5175).

Versé dans l'administration des domaines (25 juillet 1884). Démissionnaire (1885)

Installé en Annam en qualité de commerçant, planteur, industriel, entrepreneur de travaux.

A importé en Annam et installé les premières machines à vapeur, à glace, à bois, scierie mécanique, etc.

1893 : découverte d'un important gisement de calcaire à chaux à Lang-Tho, près de Hué.

Y a ajouté la fabrication de céramiques, carreaux et tuiles vernissés et en ciment. (Il s'agirait du rachat d'une tuilerie-briqueterie ayant travaillé depuis près de deux siècles pour la cité impériale, selon www.aavh.org/?page_id=5175).

Chevalier du Dragon de l'Annam (14 juillet 1893).

Planteur de café à Mang-Ca (1890).

Chevalier de l'Ordre du Cambodge (1er avril 1901).

Constructeur du Grand Hôtel de Hué (1901).

Conseiller municipal de Tourane (démissionnaire en 1904).

Locataire de la Glacière Larue de Tourane.

1906 : créateur d'exploitations forestières modernes avec funiculaire et usine hydraulique dans des régions encore inexploitées.

Conseiller du commerce extérieur de la France (1903-1911).

Vice-président de la commission municipale de Tourane (1904-1907).

Chevalier de la Légion d'honneur du 17 juillet 1908.

Président de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam (1901-1910). 1/2

2/2

Son représentant au Conseil supérieur de l'Indo-Chine et à l'Exposition nationale coloniale de Marseille (1906).

Exposant et membre du jury à l'Exposition nationale coloniale de Marseille en 1922. Officier de la Légion d'honneur du12 août 1923.

1924 (24 novembre) : concessionnaire, avec Adolphe Lagrange, de la distribution d'énergie électrique à Faifoo.

1926 (28 février) : concessionnaire, avec Adolphe Lagrange, de la distribution d'énergie électrique à Nhatrang.

Président fondateur de l'Association amicale des Indochinois du Tonkin et du Var.

Décédé le 29 septembre 1929, au Cap-Brun (Toulon), à la Villa Le Châtelet, propriété contenant l'un des derniers vignobles urbains de France, le clos La Malgue (4 hectares), exploité par les Monge (*L'Express*, 28 février 2005).

Les fours à chaux de Lang-tho (Annam) (Bulletin économique de l'Indochine, novembre 1903)

[798] Les fours à chaux de Lang-tho, près de Hué, sont en pleine activité ; quatre nouveaux fours viennent d'être allumés. Voici, d'après le dernier rapport économique du résident supérieur en Annam, quelques renseignements sur l'industrie créée par M. Bogaert.

Huit fours pouvant recevoir chacun vingt mètres cubes de pierre calcaire, fonctionnent actuellement sans interruption ; la durée de la calcination est de 4 à 5 jours pour chaque four. Quatre de ces fours permettent de traiter et d'obtenir 12 tonnes de chaux par jour ; avec les quatre autres, récemment allumés et plus perfectionnés, on en obtient 15 tonnes.

Les fours ont accès sur un magasin pouvant contenir 800 tonnes de chaux fabriquée ; un autre magasin de même capacité est en voie d'achèvement. À l'entrée de ces magasins sont installées les machines à broyer, à cribler et à mise en sac mécanique, actionnées par un moteur à vapeur. Un Decauville reçoit les sacs à l'usine et les transporte à l'appontement de la rivière ; une autre voie Decauville, qui parcourt un viaduc de 50 mètres, relie la carrière à la terrasse des fours, lesquels sont chargés automatiquement.

Le matériel destiné à la fabrication des carrelages et des tuiles est attendu.

À l'entrée de l'usine se trouvent les pavillons servant de bureaux, de laboratoire et de logements pour les employés.

Malgré cet important outillage, l'usine qui expédie mensuellement sur tous les points de l'Indo-Chine une quantité de 450 à 500 tonnes de chaux, ne peut suffire à l'heure actuelle, aux commandes qu'elle reçoit.

Le prix auquel la chaux est livrée au commerce est de 40 francs le mètre cube.

(L'Avenir du Tonkin, 8 août 1904)

HUÉ. — M. Lacroix, employé de M. Bogaert à l'usine à chaux de Lang-tho, a été victime de malfaiteurs inconnus qui se sont introduits la nuit dans sa maison, lui dérobant un grand nombre d'objets.

HUÉ. — M. Koch, représentant de M. Bogaert, surprit un de ses ouvriers au moment où il sortait de l'atelier dissimulant divers objets sous son vêtement. Le voleur avoua ce détournement.



Coll. Olivier Galand

ANNAM. — Hué. — Usine Hydraulique (MM. Bogaert et Cie, propriétaires).

Dieulefils, photographe, 53, rue Jules-Ferry, Hanoï. Cachet de 1905

Hué (*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1905)

Un vol de la somme de 161 piastres a été commis au préjudice d'un militaire employé à l'usine Bogaert.

Pendant qu'il prenait son repos du soir dans la maison d'un de ses camarades de l'usine, à 100 mètres de la sienne, sa malle a été enlevée. Elle contenait divers vêtements, des papiers et une somme de 161 piastres en billets.

Toutes les recherches furent sans résultat. Il fut constaté que la porte était ouverte, les fenêtres non fermées au moyen de l'espagnolette.

Le lendemain matin, vers cinq heures, la malle fracturée fut retrouvée au pied d'un mamelon situé à 300 mètres de la maison du contremaître de l'usine Bogaert. Tous les objets qu'elle renfermait furent retrouvés, à l'exception d'une somme de 161 piastres. Un billet de 100 piastres dissimulé dans des factures à échappé à la recherche des voleurs.

Un ancien boy de la victime, également employé à l'usine, et deux autres Annamites, inculpés de ce détournement, ont été arrêtés. Ils n'ont pu expliquer l'emploi de leur temps.

EXPOSITION DE MARSEILLE
ANNAM

(L'Avenir du Tonkin, 20 décembre 1905)

M. Bogaert, le grand industriel de Tourane, délégué de l'Annam-Tonkin à l'exposition de Marseille, prépare une réduction en bois de son usine à chaux disposée sur une longue table sculptée.

L'INDOCHINE À L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE par Alf. Meynard
(L'Avenir du Tonkin, 2 septembre 1906)

Du côté des exposants particuliers, je citerai ... M. Bogaert, qui expose un beau plan

L'ANNAM À L'EXPOSITION COLONIALE

en relief de l'usine à chaux hydrauliques de Lang-Tho et des mosaïgues en ciment...

par A. Raquez (*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1906)

M. Bogaert est, lui aussi, du bâtiment. Nous eûmes jadis, lors du typhon qui s'abattit sur Hué, l'occasion de constater que le terrible briseur de ponts qui souleva des travées en fer de 70 mètres de longueur, avait brisé le métal sans faire céder les scellements à la chaux hydraulique de notre ami. Aujourd'hui, nous voyons une curieuse réduction au centième des multiples bâtiments de l'usine elle-même, avec ses fours, ses plans inclinés, ses ascenseurs, ses voies ferrées.

Une série de photographies fort bien venues et des échantillons de produits — chaux, carreaux en ciments, mosaïques — achèvent de montrer le bel effort de ce colon énergique, persévérant et modeste que ses concitoyens ont appelé avec raison à la présidence de la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam.

Cette Compagnie a réuni pour l'Exposition de Marseille une série d'utiles documents formant un gros volume in 8° : L'Annan en 1906.

ANNAM Thua-Tien.

(Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin, L'avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908) [93] M. Bogaert, un colon de la première heure, est parvenu à créer une industrie prospère. Possesseur, près de Hué, d'une carrière [94] de chaux hydraulique, supérieure aux meilleures chaux de France, à prise normale, il a créé une usine de 20.000 mètres carrés, occupant 400 ouvriers et avant 12 fours coulant à feu continu. La production est de 40 à 50 tonnes par jour. La carrière, située à 900 mètres de l'usine, est reliée à elle par une voie double Decauville.

M. Bogaert fabrique des buses, balustres, carreaux, mosaïques. Il a également un atelier mécanique de fer et bois à Hué ; il a une usine à glace et à boissons gazeuses. Il occupe là 400 ouvriers.

Il est le président de la chambre mixte d'agriculture et de commerce de l'Annam.

Étude sur le développement économique de l'Indo-Chine de 1902 à 1906, comparé avec celui de la période quinquennale 1897-1901,

par M. G. Dauphinot, chef p. i. du Service commercial (*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier-février 1908, onzième année)

[125] L'usine à chaux de M. Bogaert, à Lang-Tho, occupe 500 ouvriers et comprend seize fours coulants à feu continu.

La production journalière est d'environ 100 tonnes de chaux hydraulique à prise normale. Dans des ateliers annexes, on fabrique des buses, des balustres, des consoles, des carreaux mosaïque et des moellons de béton aggloméré.

es carreaux mosaique

Les Décorations du 14 Juillet Légion d'honneur MINISTERE DES COLONIES (Le Journal officiel de la République française, 19 juillet 1908)

Chevaliers

Bogaert (Henri), industriel ; 5 ans de services militaires et civils, 23 ans de pratique industrielle. Délégué de l'Annam à l'exposition : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille.

_

HUÉ

(Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 500) (Annuaire général de l'Indochine française, 1911, p. 474)

M. Bogaert a découvert en 1895, au Langtho, près Hué, une carrière dont il a obtenu la concession en 1900 et qui lui a permis, dès le début de l'exploitation, d'avoir une production journalière de dix tonnes de chaux hydraulique. Actuellement, l'usine s'étend sur une superficie de 20.000 mètres carrés, et occupe une moyenne de 150 ouvriers. 9 fours coulants à feu continu donnent une production journalière de 40 tonnes d'une chaux hydraulique équivalente, sinon supérieure, aux meilleures chaux de France à prise normale. La carrière, située à 900 mètres environ de l'usine, est reliée à celle-ci par une double voie Decauville.

Deux employés européens s'occupent de la surveillance de l'usine et de la fabrication des buses, balustres, consoles, carreaux mosaïques, briques et tuiles vernissées servant à l'industrie du bâtiment.

HUÉ (Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 503)

Comptables et employés de commerce Rigaut [sic : Rigaux], Lacroix, Jean Virck [sic : Wirck], de la maison Bogaert.

SOCIÉTÉ ANONYME, 1911

AVIS (L'Avenir du Tonkin, 16 mai 1912)

Messieurs les actionnaires de la Société des Établissements H. Bogaert, société anonyme au capital de 600.000 fr. sont informés qu'une assemblée générale ordinaire aura lieu au siège social, à Tourane, le 8 juin 1912, à neuf heures du matin.

Ordre du jour

- 1° Lecture du rapport du conseil d'administration sur des affaires sociales.
- 2° Lecture du rapport du commissaire des comptes.
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1911.
- 4° Emploi des bénéfices.
- 5° Approbation de la nomination d'un administrateur.
- 6° Transfert du siège social à Hué.

L'administrateur délégué H. Bogaert.

HUÉ (*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1913)

Tentative de vol de dynamite. — Des malfaiteurs ont été surpris et arrêtés fracturant la porte du dépôt de dynamite de M. Bogaert.

Une enquête sévère est ouverte par la Résidence supérieure pour rechercher le but auquel les auteurs de ce méfait destinaient le terrible explosif.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS H. BOGAERT Chaux hydraulique, entreprises rue Jules-Ferry, HUÉ. (Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 117)

MM. H. BOGAERT, administrateur délégué à Huê; RENAUD, J. WIRCK, employés;

RIGAUX, chef d'exploitation au Lang-tho; THIRION, comptable; OBENICHE, contremaître.

> Rapport sur la foire de Hanoï 1918 Son but. — Les Moyens. — Les résultats par M. Koch (Bulletin économique de l'Indochine, mai 1919)

[340] Société des chaux hydrauliques du Lang-tho.

Cette société exploite les gisements d'argile qui donnaient, au temps déjà de Minh-Mang et de Tu-Duc, les tuiles dites « Mandarines ». Elle a apporté un soin spécial à recueillir et reproduire tous les modèles de céramique architecturale employés à la belle époque des constructions impériales, d'un style trop abandonné mais qui retrouvera sans doute sa valeur et sa vigueur le jour où, comme l'a fait la municipalité de Hanoï, des primes seront accordées aux édifices soit du genre indigène artistiquement le plus pur, soit aux édifices qui allieront le plus heureusement les conditions modernes de confort et d'hygiène et l'ornementation locale.

Cette société fournit des briques compressées ordinaires à 15 fr. 50 le mille, des briques vernissées et émaillées (1 face et boutisse) dont le prix varie suivant les couleurs de 180 francs à 300 francs le mille, des briques émaillées et vernissées (paneresse et boutisse) du prix de 90 à 200 fr. le mille, des carreaux unis vernissés ou émaillés pour revêtements, façades, salles de bains, cuisines, laboratoire, W.-C., etc. (carreaux rouges 40 et 55 fr. le mille suivant dimensions et couleurs), carreaux ajourés, émaillés ou vernissés de 150 à 1.000 fr. le mille suivant dimensions et couleurs, des rosaces, boules, métopes, cabochons ; des balustres, vases, tuiles faîtières, de frise et de recouvrement, etc., etc.

[342] La Société des chaux hydrauliques du Lang-tho fournit des chaux dont le prix varie de 10 à 12 \$ la tonne prise à l'usine, suivant l'importance des commandes.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUE DU LANG-THO, PRÈS HUÉ (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 107)

MM. RIGAUX Marceau, directeur; DORCHY Fernand, chef de fabrication.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO

Société anonyme au capital de 300.000 francs

SIEGE SOCIAL 55, Bd Gambetta, HANOI (Tonkin)

BRIQUES TUILES CERAMIQUES



USINE LANG-THO près de Hué (Annam)

CARREAUX CIMENT

VENTE:

Cochinchine. - A l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine à Saigon. A notre Usine de Hué (Lang-tho).

A notre bureau de Tourane.

Chez M. Anziani à Qui-nhon. Chez M. Mouton à Bénthuy. A notre siège social à Hanoi, 55, boulevard Gambetta.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO S.A. au capital de 300.000 fr. Siège social: 55, bd Gambetta, Hanoï (Tonkin)

[siège de la Société française des distilleries de l'Indochine]

EN VENTE

Cochinchine. — À l'Union commerciale indochinoise et africaine à Saïgon

Annam. — À notre usine de Hué (Lang-tho)

– À notre bureau de Tourane.

Chez M. Anziani à Oui-nhon.

Chez M. Mouton à Bênthuy

Tonkin. — À notre siège social, 55 bd Gambetta (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 106)

> La foire de Hanoï NGUYÊN KHÀC CÀN.

membre indigène de Chambre d'agriculture de Cochinchine, délégué à la 2e foire de Hanoï (14-28 décembre 1919) (L'Écho annamite, 22 juillet 1920)

La Société des chaux hydrauliques du Langtho (Huê) a exposé des tuiles dites « mandarines », des modèles de céramiques architecturales, des briques compressées ordinaires, des briques vernissées et émaillées, des carreaux unis, vernissés ou émaillés pour revêtements de façades, salles de bain, cuisines ; de la chaux hydraulique, des rosaces, boules, métopes, cabochons, balustres, vases, tuiles faîtières, etc.

Rapport sur la situation économique de l'IC pendant l'année 1919 (*Bulletin économique de l'Indochine*, juillet-août 1920, pp. 453-501)

[488] L'usine de briques, tuiles et poteries, de Lang-thô a été considérablement agrandie en 1919 par de nouveaux fours à chaux et à briques. Cette entreprise, qui porte également sur les carreaux en ciment, buses, balustres, produits émaillés, emploie de 800 à 1.200 ouvriers des deux sexes.

1921 : les Ciments Portland artificiels de l'Indochine, d'Haïphhong, prennent le contrôle des Anc. Éts Bogaert à Lang-Tho, près Hué.

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (*La Journée industrielle*, 31 janvier 1922)

Le capital est porté de 300.000 fr. à 600.000 fr., par l'émission au pair de 3.000 actions de 100 fr. Le siège est transféré de Tourane (Tonkin) à Paris, 1, rue de Stockholm.

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL (L'Écho annamite, 15 septembre 1921)

(Informations transmises de Hanoi par T. S. F.)

Hanoï, le 10 septembre 1921. — Mercredi 7, M. et M^{me} Long, accompagnés par M. et Mme Pasquier, assistèrent à un dîner intime offert par S. M. Khai-Dinh au palais de Hué.

Jeudi 8, le gouverneur général se rendit aux usines de chaux hydrauliques et de céramique du Langtho, puis, sous la conduite de MM. Barthas, directeur, et Rigaux, ingénieur, il visita en détail ces importante établissements occupant plus de 600 ouvriers et produisant annuellement environ 12.000 tonnes de chaux hydrauliques et une grande qualité de produits de céramique Le gouverneur général s'est montré très satisfait des résultats obtenus par cette industrie appelée à rendre des services importants dans le pays et pour l'exportation.

* *

Vendredi 9, le gouverneur général quitta Hué en auto, fit un crochet de 30 kilomètres sur la nouvelle route de Dongha à Savannakhet, déjeuna à Donghoi et arriva à Vinh à 18 heures, d'où il prit à 22 heures le train spécial pour Hanoï.

Samedi 10, le gouverneur général, venant de Vinh par train spécial, est arrivé ce matin en gare de Hanoi à 8 heures précises. Les honneurs militaires lui ont été rendus par une compagnie du 9e colonial et une compagnie du 1er Tonkinois, sous le commandement du capitaine Le Bris. Les fanfares de ces régiments ont joué la

Marseillaise. Le gouverneur général a été reçu à la descente du train par le secrétaire général, le général commandant supérieur, le résident supérieur au Tonkin, les différents chefs de services civils et militaires, le personnel du gouvernement général. Il a gagné immédiatement le palais de l'avenue Puginier.

AEC 1922/719 — Sté des chaux hydrauliques du Lang-Tho

1, rue de Stockholm, PARIS (8e).

Capital. — Sté an., 600.000 fr. en 1.200 actions lib.

Objet. — Fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux, de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anc. Établ. Bogaert à Lang-Tho, près de Hué (Annam).

Conseil. — MM. É[douard] Candlot [Cimindo], présid.; [C.] Barthas [Cimindo], R[aymond] Ferrant [Charb. Tonkin/Cimindo], A. R. Fontaine [Distill. Indoch.][† 1932], L[éonard] Fontaine [Distill. Indoch.][† 1925], R. Thion de la Chaume ¹, adm.

Société des Ciments Portland Artificiel de l'Indochine* (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 juillet 1922)

[...] Au cours de l'exercice [1921], la société a souscrit la totalité de l'augmentation de capital de 300.000 fr. faite par la Société des Chaux hydrauliques du Lang-Tho, anciennement Établissements H. Bogaert, qui n'avait fabriqué jusqu'à présent que de la chaux que la société fabriquait également dans son usine d'Haïphong. Cette participation supprime la concurrence et donne le contrôle de ladite société aux Ciments Portland artificiels d'Indochine. [...]

NÉCROLOGIE Édouard Candlot (*Le Figaro*, 17 octobre 1922)

Nous apprenons le décès de M. Édouard Candlot, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur, président du Ciment Portland artificiel de l'Indo-Chine, survenu après une courte maladie, chez ses enfants, 7, rue Édouard-Detaille.. Les obsèques auront lieu mercredi 18, à dix heures, en l'église Saint-Charles de Montceau, où l'on se réunira.

PROMENADES DANS HUÉ PAR L.M. BONIFACY (*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1923)

Au cours d'une de mes promenades, je vous ai parlé de l'usine de Long Tho (Longue vie du dragon) que j'apercevais des hauteurs du Dragon d'or ; j'ai profité, ce matin,

¹ René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir encadré.

Son représentant dans une trentaine de sociétés dont les Ciments Portland artificiels de l'Indochine.

d'une embellie pour aller visiter cette usine qui est, bien certainement, la plus intéressante de la région du Centre (Trung-Ky).

Je dois vous dire, tout d'abord, que suivant une habitude assez commune ici, le nom Long-Tho a été modifié en Lang-Tho : l'usine appartient à la « Société des chaux hydrauliques de Lang-Tho. »

Je suis la rue des Arènes en remontant fleuve ; elle est bordée de sapins saponaria. de mimosas, de pins. Des vergers l'avoisinent et les aréquiers en fleurs qui y foisonnent répandent dans l'air leur odeur discrète et suave ; ça et là, quelques semis de riz, quelques rizières que labourent les buffles accouplés. À mesure que l'on avance, les collines, plantées de pins et parsemées de tombeaux, se rapprochent de plus en plus de la rizière.

À mon arrivée, je vais trouver le directeur, M. Rigaux, qui, avec la plus grande complaisance, veut bien m'accompagner dans ma visite en me donnant tous les éclaircissements nécessaires.

Le calcaire qui produit la chaux se trouve dans une carrière située à .500 mètres de l'usine. Ce calcaire, d'un bleu plus ou moins foncé, a été métamorphisé par l'action volcanique ; certaines de ses parties sont de nature cristalline. Jusqu'ici, on n'y a reconnu aucun fossile, ce qui ne permet pas de le dater. Il contient de 17 à 22 pour cent d'argile, proportion absolument nécessaire pour donner de la chaux hydraulique.

La carrière est à ciel ouvert. Le calcaire se trouvait sous une couche schisteuse d'environ 1 m. 50 qu'on a dû enlever. On est arrivé, sur certains points, à 20 mètres de profondeur sans trouver le fond de la couche. M. Rigaux estime que la surface de la masse à exploiter est de 43 hectares carrés.

On trouve, dans le calcaire, des veinules blanches de calcite, que les ouvriers enlèvent à la cassette. L'extraction se fait à coups de mine car ces calcaires sont très durs. Quatre à cinq cents ouvriers sont employés à l'extraction.

Le calcaire est transporté dans les fours, par wagonnets Decauville arrivant à leur extrémité supérieure. Il est placé dans les fours par couches séparées par une couche de charbon de Nông-Son, près de Tourane. La durée de la cuisson est uniformément de quatre jours. On fait varier la quantité de charbon en raison inverse de la quantité d'argile contenue dans le calcaire.

La cuisson chasse l'acide carbonique et l'eau contenus dans le calcaire.

La teneur des calcaires en acide carbonique est de 30 à 40 pour cent, la teneur en eau n'est que de 0,75 à 1,80 pour cent. Un mêtre cube de calcaire donne de 950 à 1.000 kg. de chaux.

La chaux hydraulique foisonne (?) très peu sous l'action de l'eau et d'autant moins qu'elle contient plus d'argile.

Le charbon employé ne doit pas contenir plus de 2 pour cent de soufre : il est arrosé abondamment avant d'être placé dans les fours.

Pendant la cuisson, il fond et ses cendres se mélangent à la chaux. Ce charbon de Nong Son est de l'anthracite semblable à celui de Hôngay. On emploie du menu pour la cuisson.

Actuellement, on enfourne chaque jour 20 tonnes de calcaire et on défourne, après extinction, la quantité correspondante de chaux. Pour que la chaux marchande soit homogène, il faut naturellement mélanger le produit des différents fours. On les mélange donc et ce mélange est arrosé de 10 à 20 pour cent d'eau.

Comme nous l'avons dit, l'effervescence n'est pas très grande. Après avoir mouillé la chaux, on la met en tas, et, trois semaines après, la chaleur ayant disparu, elle est envoyée aux broyeurs et au blutoirs mécaniques qui laissent passer le fin et renvoie les grapiers aux broyeurs.

La chaux est embarillée ou ensachée mécaniquement. Les sacs sont en jute, fournis par les Indes. Les barils sont faits à l'usine ; nous allons voir comment tout à l'heure.

Soufflons un peu s'il vous plait, nous avons tant de choses à voir qu'il faut bien reprendre haleine, et je ne sais même pas si je vais pouvoir vous donner, aujourd'hui, tous les renseignements que j'ai recueillis.

Le jute me rappelle, naturellement, M. Duchemin, homme de mérite, d'une courtoisie parfaite, qui s'occupa successivement dans sa concession de Phu-Doan : d'élevage de chevaux, de plantation d'aleurites, qu'il croyait avoir introduits dans la colonie, alors que le moluccana (cây-lai) est cultivé par les indigènes et que le cordata (cây-trâu) se trouve dans toutes les forêts de la Haute-Région : de plantation d'abaca, et puis de jute, sans réussir. Enfin, pendant son dernier séjour, il reçut mission du gouvernement d'apprendre aux Annamites à retirer du bananier commun, avec un instrument très simple de son invention, les fibres textiles qui s'y trouvent. Une toute petite chose faisait toujours échouer les expériences de M. Duehemin, dont je n'ai plus de nouvelles depuis longtemps. Il était venu comme commis des postes, et l'appui de l'administration ne lui manqua certainement pas. Les vieux Tonkinois liront avec intérêt cette petite diversion, car qui ne connaissait pas M. Duchemin ?

Les barils sont faits à l'usine même et leur fabrication rapide est un bel exemple de l'ingéniosité humaine.

On y emploie des bois de qualité ordinaire, et les déchets servent à chauffer des fours à céramique.

Les troncs sont débités à la scie circulaire et donnent des planches ayant à peu près la longueur des douves ou des fonds.

Ces planches passent par une machine qui les coupe exactement de longueur, puis par une deuxième qui donne aux douves la forme un peu ovale nécessaire et creuse, sur les deux tranches, d'un côté la longuette, de l'autre la rainure qui servira à les assembler.

Quand on assemble les planches qui doivent former le fond, on obtient naturellement un carré ; une machine très simple, munie d'une scie circulaire, abat les angles et donne aux fonds la forme ronde.

Pour assembler le baril, on place sur un bâti en fer rond muni de 4 tiges réunies par des cercles, un fond, sur ce fond un cercle en fer puis le nombre de douves nécessaires en les assemblant dans leur partie inférieure.

Ensuite on renverse et on chauffe, pour rendre le bois flexible.

Puis avec une corde de fer qu'enroule un petit treuil, on serre et on ajoute la partie supérieure que l'on maintient par un autre cercle de fer.

Des femmes placent ensuite des cercles de rotin, trois en haut, trois en bas, et chacun de ces cercles est lui-même triple. Ces cercles ne sont serrés à fond qu'après le remplissage du baril et la mise du couvercle.

Mais l'usine ne se contente pas de fabriquer de la chaux hydraulique : elle fait des briques, des tuiles, des carreaux et briques émaillés, des vases, statuettes, pots à chaux, soit grossiers, soit avec émail.

Voici d'abord les fosses à pourrir l'argile : les argiles prises dans les environs y restent trois semaines pendant lesquelles les matières organiques se détruisent.

Pour les tuiles et autres objets de fabrication courante, cette argile est employée telle quelle, après pétrissage ; pour la céramique fine, elle est mélangée de terre à kaolin venant de Thuân-An.

Je vois les mouleurs, les fours à mouffle et je ne veux pas vous répéter ce que je vous ai dit naguère au sujet de la fabrique de porcelaine de Hanoï. Ici on chauffe ces fours pour les objets fins au charbon ou au bois. La chaleur est portée jusqu'à 1.300°.

Cette céramique fine, reproduisant les anciens modèles, trouve beaucoup d'amateurs, et M. Rigaux entrevoit une extension de la fabrication.

Voici les tuiles pour bâtiments annamites canal et recouvrement se terminant au bord du toit par les caractères phuc et tho. Cette ouverture est très bonne, mais très

lourde, elle pèse 80 kg. au mètre carré, tandis que la brique mécanique ne pèse que 60 kg.

Les tuiles, briques, terres cuites, tuyaux sont cuits au four ordinaire, mais les objets qui doivent recevoir un vernis, carreaux pour baignoire, infirmerie, sont passés ensuite, après avoir reçu le vernis, dans le four demi ovale.

On utilise les déchets de carrière, mêlés à du sable et à de la chaux hydraulique, pour faire des agglomérés qu'on peut employer après deux mois de séchage. La plupart des bâtiments de l'usine sont édifiés avec des matériaux de ce genre.

Voilà des carreaux ou maisons de ciment pour carrelage, il sont faits avec du ciment de Haïphong. sur lequel on met une couche de ciment blanc de Boulogne-sur-Mer, venu de France. Les couleurs des dessins sont obtenus en mêlant au ciment des oxydes de fer, du manganèse ou du cobalt. Ces carreaux subissent une pression de 20 tonnes dans une presse à main, qui sera changée prochainement, et remplacée par une presse électrique; puis ils sont essorés pendant 6 heures, placés dans un bain pendant 36 heures et mis à sécher pendant deux mois à l'ombre. pendant ce séchage, les femmes essuient les gouttelettes d'eau qui suintent à la surface.

Actuellement, une partie du portage est fait par les femmes, mais on doit renforcer les machines par un moteur à gaz pauvre et les paniers en balance seront remplacés par des wagonnets.

Les grands travaux qu'on exécute maintenant en Annam, chemins de fer, irrigations, bâtiments divers, utilisent les produits de l'usine. Elle ne peut donc que prospérer. Elle appartient d'ailleurs à la grande société qui possède les mines d'Hongay, la cimenterie de Haiphong, etc.

Outre de 4 à 500 ouvriers de la carrière, l'usine en emploie 7 ou 800, dont la moitié de femmes et d'enfants ; le directeur trouve qu'il a tout intérêt à employer tous les, membres d'une famille.

Le personnel européen est peu nombreux. M. Rigaux a avec lui un technicien pour la décoration et un surveillant. Trois ou quatre métis et deux Indiens sont contremaîtres.

Je pourrais dire, comme l'autre jour, j'éprouve un grand plaisir à voir tout ce qu'a crée, sur la terre d'Annam, l'industrie française. Je suis persuadé que vous pensez comme moi et que le désir de connaître l'œuvre magnifique créée à Long Tho et que dirige d'une façon si magistrale M. Rigaux vous a facilité la lecture des renseignements quelque peu arides que je viens de donner.

Un peu de statistique. On fabrique à Long tho : cent cinquante à deux cent mille tonnes de chaux hydraulique par an ; six cent mille carreaux en ciment ; deux à trois millions de briques, tuyaux, tuiles boisseaux ; produits émaillés, vernissés, deux à trois cents mille ; agglomérés, cent à cent cinquante mille.

RAYMOND FERRANT, PRÉSIDENT

TARIFS DES CHEMINS DE FER DE L'INDOCHINE SOCIETE DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO (Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane, 30 août 1923)
Lang-Tho, le 26 mars 1923.

Monsieur le président de la chambre mixte de commerce et

d'agriculture de l'Annam, Tourane.

Monsieur le président,

Sur le bulletin de la chambre de commerce du 21 courant, nous relevons un avis adressé au public par le service des chemins de fer de l'Indochine, concernant la révision des bases des barèmes applicables aux tarifs spéciaux en petite vitesse.

Avant que l'homologation de ces dits tarifs ne soit un fait accompli, nous venons vous prier de bien vouloir protester en notre nom et en celui des commerçants et industriels de l'Annam central contre la mise en vigueur de semblables mesures, de nature à paralyser l'essor économique de notre région.

En ce qui concerne notre industrie, nous vous remettons ci-dessous un tableau comparatif des prix actuels et de ceux proposés, en prenant comme base le transport P. V. HUE-TOURANE d'une tonne de marchandise (par wagon complet de 9 tonnes).

Nature des marchandises expédiées	Ancien Tarif	Tarif proposé	% d'augm.
Carreaux ciment	1.51	3.14	107
Chaux hydraulique	1.85	2.67	44
Tuyaux en terre cuite	1.26	2.67	116
Charbon de terre	1.26	2.67	116
Ornements en terre cuite	2.52	3.14	24
Bois de chauffage	1.09	1.49	36
Tuiles en terre cuite	1.26	3.14	149
Bois en grume	2.18	2.67	22
Briques ordinaires	1.26	1.49	18
Ciment	2.18	2.67	22
Briques émaillées	1.85	3.14	77
Ocres	2.52	3.14	24

L'application de ces nouveaux tarifs aura comme résultat d'arrêter à brève échéance l'exportation de nos produits sur la Cochinchine, le Tonkin et la Chine, en nous plaçant nettement en position d'infériorité, vis-à-vis dès marques étrangères concurrentes, et en nous mettant dans l'obligation absolue de demander la résiliation de tous nos marchés, passés avec l'Administration des Travaux publics et les entrepreneurs. Dans ces modifications prévues il n'a nullement été tenu compte de l'importance des expéditions; bien plus, le pourcentage d'augmentation semble avoir, au contraire, été calculé au taux le plus élevé pour les marchandises se chiffrant annuellement par un fort tonnage transporté.

La Société des chaux hydrauliques du Lang-tho expédia courant 1922, par P. V., environ 400 wagons de chaux hydraulique ; du 1er janvier à ce jour, son tonnage transporté se monte à 2.000 tonnes. Or, pour montrer l'intérêt que l'Administration des chemins de fer porte au développement de nos produits, destinés pour une large part à l'outillage économique de l'Indochine, elle prévoit des nouveaux tarifs augmentant de 107, 44 et 149 % ceux actuels des transports P. V. des carreaux en ciment, chaux hydraulique et tuiles :

Ces chiffres sont suffisamment éloquents par eux-mêmes pour se passer de commentaires.

Nous pensons, monsieur le président, que vous jugerez notre réclamation bien fondée et vous prions d'en aviser monsieur le résident supérieur pour qu'il puisse, en temps voulu, en référer à monsieur le gouverneur général qui voudra bien, nous l'espérons, retenir nos désidérata en n'homologuant pas dans la forme proposée les nouvelles bases de barèmes prévues aux tarifs spéciaux des expéditions en P. V. présentées par l'administration des Chemins de fer de l'Indochine.

Avec nos remerciement, veuillez agréer, monsieur le président, nos salutations distinguées.

Par procuration de la Société des	chaux hydrauliques du Lang-tho
·	Le directeur.
	Signé : Rigaux.
	-

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO près Hué (Anciens Établissements Bogaert)
Siège social: 1, rue de Stockholm, Paris.
(Annuaire général de l'Indochine française, 1924, 74)
(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-57)

Direction générale à Haïphong.

Usine au Langtho, près Hué (Annan).

MM Gaston CHENIA directour général : M. RIGALID (sic. :

MM. G[aston] CHENU, directeur général ; M. RIGAUD [sic : RIGAUX], directeur de l'usine ; D. CAPELLE, chef-comptable ; R. CLAUDOT, maître-carrier.

(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-71)

MM. RIGAUX Marceau, directeur ; CLAUDOT René, chef de fabrication.

(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-72)

Entrepôt de Tourane. MM. RIGAUX, directeur ; BUU-KIÈN, agent ; NGUYÈN-VAN-DUC, compradore.

Lettre de la Société des chaux hydrauliques du Lang-Tho au sujet des changements du taux de la piastre.

(Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane, 22 janvier 1924)

Lang-Tho, le 3 septembre 1923

Monsieur le président de la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane.

Monsieur le président,

......

Précédemment, Monsieur le receveur des Postes à Hué, M. Castagnier, adressait à tous les chefs des services administratifs, aux commerçants colons et industriels de la place, une lettre circulaire, avisant des modifications survenues au taux de la piastre ; cette mesure de bienveillance pour tous a été supprimée simplement pour les non fonctionnaires qui ne protestèrent pas, à la condition cependant, d'avoir régulièrement ces renseignements par téléphone. À la suite de diverses omissions dans la transmission du taux de la piastre par le service des Postes de Hué, nous eûmes à souffrir grandement dans nos intérêts. Aussi, afin d'éviter que de semblables faits se renouvellent, en maintenant cette partialité, qui sauvegarde bien les intérêts de l'Administration française, mais lèse ceux des particuliers français, nous vous prions de bien vouloir protester en notre nom contre cette mesure, peu gracieuse, de l'Administration des Postes, qui est de nature à entraver la marche de nos affaires. Nous espérons donc que vous obtiendrez, auprès de M. le résident supérieur de l'Annam satisfaction entière en nous replaçant pour cette question sur le même pied d'égalité que tous les autres services administratifs.

Avec nos remerciements, veuillez croire, monsieur le président, à nos salutations distinguées

Le directeur.
Signé : Rigaux.

L'Indochine industrielle par Lantenois (*La Revue du Pacifique*, août 1924)

La Société des Chaux Hydrauliques du Lang-Tho exploite les carrières de pierre à chaux hydraulique qui se trouvent à Lang-tho, près Hué (Annam).

Les calcaires sont soumis à un triage préalable effectué à la carrière d'après leur aspect, puis sont envoyés à la cuisson. La chaux est éteinte, puis passe au moulin et à la bluterie et est ensachée ou embarillée.

La production actuelle est, par an, de :

12.000 tonnes de chaux hydraulique par an;

540.000 pièces de carreaux en ciment et divers; produits céramiques et réfractaires. Ces carreaux sont faits avec beaucoup de soin et sont très appréciés en Indochine.

Ces carreaux sont raits

HUÉ (*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1924)

Départ

M. Monin, directeur intérimaire des usines de chaux hydraulique du Langtho, à Hué, pendant l'absence du titulaire M. Rigaux, nous quitte aujourd'hui à 14 h. 10, par le régulier, pour rejoindre Haïphong.

AEC 1926/846 — Société des chaux hydrauliques du Lang-Tho (S.C.H.L.),

1, rue de Stockholm, PARIS (8e).

Tél. : Wagram 56-08. — Télég. : Ciportin-Paris. — © : A. B. C. 6e édit., A. Z. 3e édit. — R.C. Seine 211.496 B.

Capital. — Société anon., 600.000 fr. en 1.200 actions de 500 fr. libérées. — Dividendes : 1922, 50 fr. ; 1923, 50 fr. ; 1924, 50 fr.

Objet. — Fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux, de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anciens Établissements Bogaërt à Lang-Tho, près de Hué (Annam).

Conseil. — MM. R. Ferrant, présid.; N. Perpignani, admin.-délégué; L. Boyaval, A.-R. Fontaine, L. Fontaine, R. Thion de la Chaume, administrateurs.

HUÉ Un ancien qui s'en va (*L'Avenir du Tonkin*, 24 avril 1926)

Dernièrement, sans bruit, modestement, un vieil Indochinois, M. H. Bogaert, pionnier de la première heure, s'embarquait pour France sans avoir la certitude de pouvoir revenir en ce pays auguel il consacra 44 années de son existence.

Débarqué à Saïgon en 1883 en qualité de sous-chef artificier de Marine, M. Bogaert fut envoyé au Tonkin au moment de la mort du commandant Rivière. Il y fit la campagne du Tonkin en 1889 et 1881 pour être ensuite libéré en juillet. Il entra alors dans la Douane, en même temps que ses camarades Duranton, qui fut maire de Saïgon, et Cornillon, que nous avons connu sous-directeur des Douanes. Tous trois furent envoyés à Tourane où un poste était créé, les derniers Européens ayant séjourné là avant eux avaient quitté le pays depuis 22 ans.

Mais la vie de fonctionnaire ne pouvait convenir à l'activité de M. Bogaert. Il quitta la Douane. Il se lança dans le commerce et fonda un comptoir à Thuan-An, puis s'en fut s'installer, l'année suivante, à Hué et créa en 1887 une succursale à Dong-Hoi.

En même temps qu'il développait son commerce, il créait à Hué une entreprise industrielle : scierie mécanique, glacière, service de transport par chaloupes à vapeur entre Thuan-An et Tourane. Il eut l'honneur, à cette époque, d'installer la première machine à vapeur en Annam et le premier atelier mécanique.

Comme planteur, ce fut un précurseur, car il fut le premier à essayer la culture du caféier.

Il fut aussi entrepreneur et les trois quarts des bâtiments en maçonnerie de Hué sont son œuvre.

Plus tard, en 1894, il découvrit des gisements calcaires aux environs de Hué et il les utilisa pour créer en 1895 une usine de chaux hydraulique à Langtho et, plus tard, il y adjoignit une fabrique de produits céramiques, de carreaux mosaïque en ciment, ainsi que de carreaux et tuiles vernissées.

En 1907, il lança l'exploitation forestière de Thua-Luu et le seul moyen de transport, pour évacuer les produits des coupes fut le téléférique, procédé nouveau employé uniquement en cette exploitation. Il se procura également la force motrice pour sa scierie et sa glacière en employant la houille blanche.

Le gouvernement reconnut ses mérites en le nommant conseiller du commerce extérieur de la France de 1896 à 1902.

Il fut président de la Chambre mixte de l'Annam de 1901 à 1911.

Il représenta l'Annam à l'Exposition coloniale de Marseille de 1906.

Il fut enfin membre du Conseil du Protectorat de l'Annam pendant 25 années.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1923. Il ne désespère pas de revenir un jour en ce pays où il a tenu à conserver des intérêts. Il vient, en effet, de prendre l'adjudication des installations électriques de Faifoo et de Nhatrang, en association avec M. Lagrange.

Nous saluons cet ancien et nous lui souhaitons, ainsi qu'à madame et mademoiselle Bogaert, un bon séjour en France.

ogaert, un bon sejour en Fr

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL VARENNE VISITE L'USINE DE LONG-THO ² (*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1926)

(Du correspondant particulier de l'Avenir du Tonkin, le 4 mai 1926, à 21 h. 10)

Dimanche soir, tout Hué était à Longtho, attendant le gouverneur général qui arriva à 17 h. 15 à l'usine.

Il visita successivement les bureaux, le laboratoire, l'installation électrique ; il s'intéressa particulièrement au fonctionnement du moteur Winterthur, actionné par des gazogènes à bois et aux monte-charges électriques.

Il se lit ensuite expliquer la fabrication des douvelles, le montage des barils et s'attarda quelques instants à voir la fabrication des produits céramiques émaillés et vernissés.

Il finit sa visite au chantier des carreaux mosaïques où, devant lui, furent exécutes plusieurs types de carreaux à dessins très compliqués.

Il manifesta à plusieurs reprises sa satisfaction au directeur de l'usine pour la belle leçon de choses qu'il venait de recevoir.

Il termina en disant que l'installation des différentes industries de la Société des chaux hydrauliques du Longtho était tout à l'honneur de la France.

[POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CITÉ OUVRIÈRE]

La visite terminée, le gouverneur général et sa suite, ainsi que toute l'assistance se dirigèrent vers le hall élevé au bord de la rivière des Parfums près duquel on remarquait une maison ouvrière en miniature et un moellon, destiné à devenir la première pierre de la nouvelle cité, puis le directeur M. Rigaux prononça le discours suivant :

Monsieur le gouverneur général,

La joie est grande au Long-tho ; à la population laborieuse de nos usines se sont joints les notables et les humbles de cette intéressante agglomération de travailleurs.

Tous ont tenu à être présents à cette cérémonie symbolique de la pose de la première pierre de notre cité ouvrière que vous avez bien voulu présider, Monsieur le gouverneur général.

Près de vous se trouvent les groupes de nos collaborateurs annamites les plus anciens et les plus dévoués ; certains, par leurs brisques, marquent trente années de continuité d'effort à l'usine ; beaucoup dépassent vingt ans de présence. On ne séjourne pas au Long-Tho, on y reste, et voilà un des secrets dévoilés de notre prospérité industrielle d'avoir un personnel stable qui, de jour en jour, accroît non seulement ses capacités techniques, mais aussi sa reconnaissance et son estime envers la nation protectrice qui a su, dans une atmosphère de paix, maintenir les coutumes ancestrales d'un peuple, lui donnant les moyens matériels de se pourvoir de plus de confort et t'entourant de plus d'hygiène.

N'est-ce pas la meilleure politique, celle qui consiste à créer, sans une mitoyenneté tracassière, le bonheur familial à côté du travail.

Par la pensée, anticipons de quelques mois sur les événements [...] posons une habitation définitive, laissons notre imagination évoluer normalement en nous plaçant dans la situation du futur occupant : le travail est terminé à l'usine, nous rentrons au

² On trouve les deux orthographes : Langtho ou Longtho.

logis. À l'halètement poussif des machines succède une sereine tranquillité troublée de temps à autre par les chants harmonieux des sampaniers. La soirée est splendide, le fleuve des Parfums reflète toutes les teintes d'un radieux coucher de soleil, la petite famille — massée devant le portait sur lequel est largement tracé en caractères « Défense formelle aux mauvais génies de franchir le seuil » — attend impatiemment le chef. Le voilà, on t'entoure, il est entraîné dans le jardin et doit s'extasier sur les travaux champêtres de sa progéniture tout en commentant les incidents de la journée de labeur.

La nuit tombe brusquement ; dans le lointain, le gong sonore de la pagode de Thien-Mau incite les villageois à se recueillir en brûlant quelques baguettes d'encens devant la pagode des ancêtres. Le calme est parfait, le bonheur s'abrite dans chaque logis de la cité, présidant le repas familial, contribuant grandement à maintenir intacte ta santé morale du foyer.

Par une comparaison et par une déduction logiques, les anciens ressentiments contre les hommes de l'Occident ont disparu, le bien-être a chassé le démon inconscient de la sédition, une plus grande confiance règne dans notre zone d'influence.

À petite cause, grand effet. L'on se comprend mieux à travers les idées saines, une estime réciproque finit par percer et deviendra dans un avenir prochain un organe solide sur lequel pourra s'appuyer notre philanthropique politique française.

Notre anticipation semble peut-être rapide, nous ne la croyons pas prématurée. De véritables symptômes indiquent nettement cette orientation à la quelle notre société aura, pour sa faible part, contribué, il est vrai sous les conseils éclairés de notre éminent en bienveillant résident supérieur Pasquier.

Au nom du conseil de direction et au nom du personnel des usines de Longtho, nous remercions M. le gouverneur générât ainsi que M. le résident supérieur, leurs Excellences, les membres du Conseil du Comat, Mesdames et vous, Messieurs, d'avoir bien voulu distraire quelques instituts à vos lourdes préoccupations journalières en venant honorer de votre présence notre cérémonie familiale d'aujourd'hui. »

Le Gouverneur général répondit en félicitant le directeur des magnifiques progrès réalisés au Longtho comme de l'idée éminemment sociale de fonder une cité ouvrière, exprimant des idées très justes sur les rapports du patronat avec l'ouvrier, faisant ressortir que les patrons ne doivent pas seulement observer une justice sociale, mais aussi s'appliquer à réaliser des œuvres philanthropiques, à ne pas chercher uniquement des profits personnels ou pour la société qu'ils représentent, mais encore créer et favoriser le bien-être des ouvriers.

Il ajouta que la France peut être fière de l'industrie du Longtho.

Puis s'adressant aux membres du gouvernement annamite, il leur dit qu'ils doivent eux aussi être heureux de cette œuvre féconde d'excellents résultats pour leurs concitoyens.

Il félicita les ouvriers de leur attachement à l'usine. Après ce discours, il décora quatre ouvriers : Tran-huu-Ha, cai des ouvriers en bois, 20 ans de service ; Vo-van-Yen, cai de broyage de la chaux hydraulique, 25 ans de services ; Tran-van-Thieu. cai des ouvriers céramistes, 19 ans de services ; Huynh-coc-Tuan, cai des ouvriers en fer, 26 ans de services.

Le procès-verbal de la cérémonie fut ensuite revêtu des signatures des principales notabilités présentes : M. le gouverneur général, M. le résident supérieur de l'Annam. Nous entendons M. le directeur convier à donner leur signature : S.E. le régent de l'Empire ; le résident supérieur Robin ; Monseigneur Allys ; le directeur des bureaux de la Résidence supérieure, M. l'Administrateur d'Elloy ; l'ingénieur en chef des travaux publics, M. de Champeaux ; M. Cosserat, etc. Le procès verbal une fois enfermé dans un coffret, le gouverneur général procéda à la pose de la première pierre.

De nombreux pétards furent tirés. Enfin, les invités burent une coupe de champagne à la prospérité de la nouvelle cité ouvrière et des usines de Longtho, dont M. Bogaert, qui nous a récemment quitté, fut le fondateur.

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (*La Journée industrielle*, 25 juillet 1926)

Cette société a réalisé, pour l'exercice écoulé, un bénéfice de 124.811 fr. ; le dividende a été fixé à 41 fr. au nominatif et à 35 fr. 15 au porteur.

NOUVELLES D ANNAM (L'Avenir du Tonkin, 16 octobre 1926)

Mariage

(Notre service particulier)

Jeudi, à 16 heures, à la résidence de Thua-Thiên, il fut procédé au mariage civil de M. Rigaux, directeur de l'usine du Lang-Tho, avec M^{III}e Guedon.

À 16 h. 30, en l'église Saint François Xavier, avait lieu, dans la plus stricte intimité, le mariage religieux que bénit le R. P. Lemasle, curé de la paroisse française, en présence de MM. le médecin principal Normel, directeur du Service de Santé de l'Annam, Wladimir Morin, propriétaire du Grand hôtel; de Saint Nicolas, architecte des bâtiments civils; l'administrateur Pierrot, chef de bureau à la Résidence supérieure, comme témoins, et de quelques amis.

(Les Archives commerciales de la France, 15 mars 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. des CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO, 1, Stockholm. — Capital porté de 2.400.000 fr. à 3.000.000 fr. — 10 fév. 1927. — *Petites Affiches*.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO près Hué Société anonyme au capital de 3.000.000 de fr. divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés, le 23 décembre 1910, chez Me Thion de la Chaume, notaire à Paris, modifiés par les assemblées générales extraordinaires des 23 mars 1915, 22 décembre 1921, 10 décembre 1926, 10 février 1927 et 29 avril 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 8 mai 1927

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR entièrement libérée

Un administrateur : Raymond Ferrant Par délégation du conseil d'administration : ? P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

NÉCROLOGIE

M. André Fontaine

Plos coloniales, 1er mars 1928)

(Les Annales coloniales, 1er mars 1928)

Nous apprenons avec un très vif regret la mort subite à Paris de M. André Fontaine, administrateur-directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine [et

administrateur des Chaux hydrauliques du Lang-Tho], décédé avant-hier à son domicile, à l'âge de 37 ans.

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (*La Journée industrielle*, 22 juin 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927, et fixé le dividende à 6 % brut, payable à partir du 2 juillet.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a apporté certaines modifications aux statuts.

Notre carnet financier. (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juillet 1928)

La société des Chaux hydraulique de Lang-tho a réalisé en 1927 un bénéfice de 414.843 fr. permettant la distribution d'un dividende de 6 %.

(Les Archives commerciales de la France, 27 juillet 1928)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. des CHAUX HYDRAULIQUES DE LANG-THO, 1, Stockholm. — 21 juin 1928. — *Petites Affiches*.

Séance du 16 octobre 1928 (Bulletin de la Chambre de commerce de Hanoï, 16 octobre 1928)

Monsieur P. Pasquier, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, à Monsieur le gouverneur général de l'Indochine, Hanoï

Paris, le 31 décembre [sic : septembre ?] 1928

.....

Les films qui forment la collection de l'Agence économique sont intéressants au point de vue de la propagande touristique, encore qu'on puisse leur reprocher une certaine monotonie, due, presque toujours, à l'absence de « premiers plans », mais dans le domaine économique, ils sont nettement insuffisants.

J'ai fait récemment, à Colmar, une conférence sur l'Annam, devant un public composé surtout d'industriels habitués à voir des installations très modernes, et j'ai dû

présenter, pour donner une idée des industries du pays, les films suivants :

1°) — L'usine des chaux hydrauliques du Lang-Tho. Pas d'intérieur montrant l'importance de l'outillage, ni d'Annamites conduisant des machines, mais seulement des coolies dans la carrière emplissant de chaux des paniers et les portant, sur fléau, à l'usine. Parmi eux, beaucoup de tout jeunes ouvriers, ce qui laisse supposer que l'enfance n'est pas protégée par la loi française d'Indochine (réflexions à ce sujet, faites par les spectateurs).

Nouvelles de l'Annam Les délégués du Conseil local au Grand Conseil (*L'Écho annamite*, 10 septembre 1929)

Hué, le 11 septembre. — Le Conseil local des intérêts français de l'Annam, a délégué pour le représenter au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine :

1° comme membres titulaires : MM. Rigaux, président-directeur de la Société des chaux hydrauliques de Lang-Tho, et Géneaux, planteur à Pleiku ³.

Ciments de l'Indochine (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 novembre 1929)

[...] Récemment, les « Ciments de l'Indochine » ont pris des participations prépondérantes dans la « Société des chaux hydrauliques de Lang-Tho » et dans la « Société indochinoise de ciments fondus Lafarge » constituée d'accord avec la puissante Compagnie Pavin de Lafarge. Ces deux affaires sont susceptibles de corser encore ses magnifiques résultats et les actionnaires sont désormais beaucoup plus largement intéressés à leur progression certaine. [...]

Légion d'honneur Ministère des colonies (Journal officiel de la République française, 15 août 1930)

Chevalier

Rigaux (*Marceau*-Ernest-Auguste), directeur de la Société des chaux hydrauliques de Langtho (Hué), délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies ; 25 ans 2 mois de services ou de pratique professionnelle, dont 24 ans aux colonies. A grandement contribué au développement industriel de l'Annam.

³ François-Auguste Géneaud (et non *Géneaux*)(1889-1956) : directeur de la Société civile des plantations du Kontum.

Marceau RIGAUX

Né à Chauny (Aisne), le 21 mars 1885.

Fils de Paul Rigaux, cafetier, et Eugénie Octavie Demay.

Marié à Hué, le 14 oct. 1926, avec Lucienne Marguerite Guédon.

Débuts chez Demarle-Lonquéty, chaux et ciments, à Boulogne-sur-Mer (1er juillet-31 décembre 1904).

Winter & Cie, ciment laitier à Stolberg (Prusse rhénane)(1er janvier-30 juin 1905).

Lafarge à Viviers (Ardèche)(1er juillet-31 décembre 1905).

Laboratoire officiel des essais techniques de Marseille — Section chaux, ciments, matériaux de construction (1er janvier-31 juillet 1906).

Directeur des Chaux hydrauliques du Lang-Tho (6 décembre 1906-fin décembre 1935)

A créé à Lang-Tho une cité ouvrière répondant à toutes les exigences de l'hygiène moderne, le dispensaire anti-tuberculeux de Hué et la Société sportive du Lang-Tho où son personnel trouve une source de distractions saines aux heures de loisir.

Président de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane (Indochine) (1920-1938).

Président de la Ligue des amis de l'Annam.

Membre du Conseil de gouvernement de l'Indochine (1923-1943).

Membre du Conseil de protectorat de l'Annam (1925-1943).

Délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies (1929-1947).

Membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (15 novembre 1929-décembre 1939)

Chargé de mission à Rome (1935) par Albert Sarraut, ministre des Colonies, pour représenter l'Annam au sacre du premier évêque annamite et rétablir auprès du Vatican la situation de l'impératrice d'Annam.

Chargé de mission au Maroc (1938), par le ministre des colonies et le gouverneur général de l'Indochine, pour intensifier les échanges entre les deux pays, surtout de thés verts d'Indochine.

Chargé de mission en Extrême-Orient (novembre 1939), par Georges Mandel, ministre des colonies, afin d'essayer d'obtenir un contrat de location des Japonais pour cinq cargos de 10.000 t. destinés au transport de marchandises Indochine-France-Nouvelles-Hébrides-Madagascar.

Directeur de la Société industrielle et commerciale de l'Annam (SICA)(1er octobre 1942).

Chevalier de la Légion d'honneur du 11 août 1930.

Conseiller du commerce extérieur (1934-1944).

Officier d'académie, mérite agricole, officier de l'Étoile noire du Bénin, du Nicham Iftikhar, chevalier du Dragon d'Annam.

Décédé le 17 avril 1966.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN ANNAM (Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane, 7 novembre 1931)

Nº 243-CIT

Hué, le 22 juillet 1931

RÉSUPER à PRÉSIDENTS CHAMBRES MIXTES DE COMMERCE VINH TOURANE.

L'usine du Lang-Tho a licencié le tiers de ses ouvriers annamites, soit environ 300 coolies et congaïes.

.....

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM

(Bulletin administratif de l'Annam, 14 avril 1932)

Circonscription électorale de Hué 162 Roche Eugène Lucien Employé Usine Langtho

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (*La Journée industrielle*, 24 juin 1933)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1932 se soldant par un bénéfice de 79.330 fr., non compris le report antérieur de 4.398 francs.

Après réserve légale et 67.696 fr. d'amortissements industriels, un reliquat de 12.065 fr. a été reporté à nouveau.

Conseillers du commerce extérieur de la France (*L'Avenir du Tonkin*, 22 août 1933)

Sont nommés conseillers du commerce extérieur, pour une période de cinq années à compter du présent décret :

Au titre de l'article 8 du décret du 6 mars 1921 :

Rigaux (Marceau), directeur de la Société des chaux hydrauliques du Lang-Tho. (J.O., 14 juillet 1933).

J.O., 14 juillet 1933).

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 1934)

Circonscription électorale de Hué 46 Couly Eugène Mécanicien Langtho France 154 Rigaux Marceau Directeur Usine Langtho Hué

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM Année 1936

Liste des électeurs (1.201) (Bulletin administratif de l'Annam 15 février 1936)

6° — Circonscription électorale de Huê 71 Galloy [Tony] Direct. Usine Lang-tho Huê 152 Rigaux Marceau Directeur usine Lang-Tho Huê ____

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (La Journée industrielle, 5 juillet 1936)

Cette société anonyme, au capital de 3 millions, convoque ses actionnaires en assemblée extraordinaire, le 22 juillet 1936, à son siège social, 1. rue de Stockholm, à Paris.

L'ordre du jour comporte notamment la réduction du capital par remboursement de 195 fr. à chaque action de 500 francs.

Société des Chaux Hydrauliques du Langtho (La Journée industrielle, 18 août 1936)

Cette société, dont le siège est à Paris, 1. rue de Stockholm, vient de réduire son capital de 3 millions à 2.250.000 francs par le remboursement d'une somme de 125 francs sur chacune des 6.000 actions dont la valeur nominale se trouve ainsi ramenée de 500 à 375 francs.

(Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane, 21 décembre 1936)

Nº 2019-À Hué, le 1er décembre 1936

Le Résident supérieur en Annam

à Monsieur le président de la chambre mixte de commerce et d'agriculture Tourane

Monsieur le président,

Par lettre nº 188 en date du 29 août 1936, vous avez bien voulu me transmettre une requête du directeur de la Société des chaux hydrauliques du Lang-Tho désireux d'obtenir une réduction des tarifs pour les transports de ses chaux hydrauliques vers le nord jusqu'à Thanh-Hoa, vers le sud jusqu'à Nha-Trang.

Le directeur de l'exploitation des Chemins de fer, saisi par mes soins de la question, vient de me faire savoir que des échanges de vues se sont poursuivis jusqu'à ces derniers jours avec la direction générale de cette société à Haïphong pour la recherche d'une solution.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée. P. le résident supérieur et par délégation,

> L'administrateur-directeur des bureaux. Signé: LABBEY.

1937 : Félix LEBRETON, président polytechnicien, administrateur des Ciments Portland artificiels de l'Indochine

1025 — Société des chaux hydrauliques du Lang-Tho (S.C.H.L.),

1, rue de Stockholm, PARIS (8e).

Tél.: Laborde 14-16. — Télég.: Ciportin-Paris-118. — © A. B. C. 6e édit., A. Z. 3e édit., Cogef Lugagne (1929). — R. C. Seine 211.496 B. Capital. — Société anon., 2.250.000 fr. en 6.000 actions de 375 fr. libérées

Capital. — Société anon., 2.250.000 fr. en 6.000 actions de 375 fr. libérées (précédemment 3.000.000 fr. réduits au chiffre ci-dessus par remboursement de 125 fr. par action).

Dividendes : néant depuis 1932.

Objet. — Fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux, de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anciens Établissements Bogaërt à Lang-Tho, près de Hué (Annam).

Conseil. — MM. F. Lebreton, présid.; N. Perpignani, admin.-délégué; L. Boyaval, Ch. Candlot, A. Marchegay, R. Thion de la Chaume, administrateurs.

Annuaire industriel, 1938 [infos périmées]:

CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO (Soc. des), 1, r. de Stockholm, Paris, 8e. Soc. an. cap. 3.000.000 fr. — Cons. d'adm.: Prés.: M. R[aymond] Ferrant [† déc. 1936]; Adm. dél.: M. N[icolas] Perpignani ⁴; Adm.: MM. L. Boyaval [Distill. Indoch.]; A. R. Fontaine [Distill. Indoch.]; R. Thion de la Chaume [Bq Indoch.]. Direct. gén: M. G[aston] Chenu [Cimindo], à Haïphong (Tonkin). Usine au Lang-Tho (Annam).

Ciments de Portland artificiels de l'Indochine (*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 29 janvier 1938)

Filiale

Pour notre filiale, la Société des Chaux hydrauliques du Langtho, l'année 1936 n'a pas été meilleure que les précédentes, en raison de la diminution des affaires en Annam, où s'exerce presque exclusivement l'activité de cette société. Ce ralentissement ayant rendu disponible une partie importante du fonds de roulement, notre filiale a pu procéder à une réduction du quart de son capital par remboursement aux actions ; notre société a utilisé une partie des fonds qui provenaient de cette opération à augmenter sa participation dans cette affaire.

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 15 février 1938)

 $\rm 6^o-Circonscription$ électorale de Hué 58 Galloy, [Tony] Usine chaux hydraulique Lang-tho Langtho

SOCIETE DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO (Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam, Tourane, 14 juin 1938)

⁴ Nicolas Perpignani (1872-1950) : ingénieur ECP, inventeur du four à ciment Perpignani-Candlot (1905), administrateur délégué à Paris des Ciments Portland artificiels de l'Indochine. Administrateur délégué de la Société de constructions civiles et industrielles. Voir encadré.

Monsieur Ray, président de la chambre de commerce à Tourane

Cher Monsieur,

En vue de favoriser le développement des ventes de l'usine du Lang-Tho, nous avons demandé récemment à la Compagnie des Chemins de fer du Nord [de l'Indochine], un tarif spécial, basé sur l'importance des tonnages expédiés annuellement sur différentes régions d'Annam.

Nous avons donc l'honneur de vous demander de bien vouloir examiner très favorablement cette question, lorsqu'elle sera soumise à l'appréciation de la chambre de commerce, et vous en remercions par avance.

D'une part, l'usine du Lang-Tho est une usine régionale, dont la marche régulière présente un gros intérêt pour l'Annam; et d'autre part, la chaux hydraulique du Lang-Tho est à l'heure actuelle le liant le plus économique, car nous avons fait les plus gros sacrifices pour limiter nos prix de vente, et, par suite, favoriser le développement des constructions en Annam.

Les avantages que nous demandons à la Compagnie, sont donc en réalité redonnés à nos clients d'Annam, qui ont des prix exceptionnellement favorables, franco gares les plus éloignées de Hué.

D'ailleurs, le développement de nos ventes permet également d'augmenter le trafic de la Compagnie, laquelle, de ce fait, ne peut être que bien disposée à nous accorder les avantages demandés.

Notre directeur, ayant été malade ces temps-ci, n'a pu se rendre à Tourane, pour vous exposer de vive voix la question. Nous nous en excusons, et vous prions d'agréer, etc,

Le directeur. Signé : GALLOY

« Demande transmise. par lettre nº 430 du 14 juin 1938, à Monsieur le résident supérieur, en le priant de bien vouloir intervenir favorablement auprès de l'Administration des Chemins de fer. »

ANNAM HUÈ Distinctions honorifiques (L'Avenir du Tonkin, 12 avril 1939)

Sont promus à l'occasion du Têt : Kim-Tien de 3e classe Buu Tap secrétaire, Usine de Long-Tho

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 3 avril 1940)

6° — Circonscription électorale de Hué 69 Galloy Tony Directeur usine des chaux Lang-Tho _____

1940 : Louis BOYAVAL, président

ANNAM

Commission mixte du Conseil français (L'Avenir du Tonkin, 11 décembre 1940)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 8 décembre 1940 :

La commission mixte du Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam comprend les membres titulaires ci-dessous désignés :

MM. ... Galloy, directeur de la Société des Chaux hydrauliques du Lang-tho à Hué...

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO Société anonyme fondée en 1911 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 3, p. 394)

Objet : fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anciens établissements

Bogaert à Lang-tho, près de Hué (Annam).

Siège social : 1, rue de Stockholm Paris (8e).

Capital social: 2.250.000 fr., divisé en 6.000 actions de 375 fr.

À l'origine, 600.000 fr., en 1.200 actions de 500 fr. dont 600 actions d'apport,

Ramené en 1915 à 300.000 fr., par annulation des actions d'apport.

Porté en 1921 à 600.000 fr., par émission de 600 actions de 500 fr.,

Puis en 1927 à 3.000.000 fr., par émission de 4.800 actions de 500 fr.,

Ramené en 1936 à 2.250.000 fr., par remboursement de 125 fr. par action.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. L. BOYAVAL [SFDIC], président ; N. PERPIGNANI [Cimindo], Ch. CANDLOT [Cimindo], R. THOUMYRE [Cimindo], P. THOMANN [Cimindo].

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : annuelle après clôture des écritures.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actions. Inscription à la cote : pas de marché..

Ch. CANDLOT, PRÉSIDENT

AEC 1951/1064 — Sté des chaux hydrauliques du Lang-Tho 1, rue de Stockholm, PARIS (8e).

Capital. — Société anon., 2.250.000 fr. en 6.000 actions de 375 fr. libérées (précédemment 3.000.000 fr. réduits au chiffre ci-dessus par remboursement de 125 fr. par action).

Objet. — Fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux, de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anciens Établissements Bogaert à Lang-Tho, près de Hué (Centre Viet-Nam).

Conseil. — MM. Ch. Candlot, présid.; C. Barthas [ing., dir. techn. Cimindo], L. Boyaval [Distill. Indoch.], M[aurice] Ferrant [Cimindo], P. Thomann, admin.